

Assemblées des États membres de l'OMPI

Cinquante-troisième série de réunions
Genève, 8 et 9 mai 2014

RAPPORT GENERAL

adopté par les assemblées

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION.....	1 à 4
POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	
Point 1 :	5 à 7
Point 2 :	8 à 9
Point 3 :	10 à 72
Point 4 :	73
Point 5 :	74 à 76
CLÔTURE DES SESSIONS	
Point 6 :	77 à 80

INTRODUCTION

1. Le présent rapport général rend compte des délibérations et décisions des trois assemblées ci-après des États membres de l'OMPI :

- 1) Assemblée générale de l'OMPI, quarante-cinquième session (24^e session extraordinaire)
- 2) Assemblée de l'Union de Paris, quarante-huitième session (27^e session extraordinaire)
- 3) Assemblée de l'Union de Berne, quarante-deuxième session (21^e session extraordinaire)

réunies à Genève les 8 et 9 mai 2014, lorsque les délibérations ont eu lieu et lorsque les décisions ont été prises en séance commune de ces assemblées (ci-après dénommées respectivement "séance(s) commune(s)" et "assemblées des États membres").

2. La liste des États membres des assemblées et des observateurs admis à leurs sessions, établie à la date du 7 mars 2014, figure dans le document A/53/INF/1.

3. La réunion a été présidée par la présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI, Mme Päivi Kairamo, ambassadrice de la Finlande.

4. Un index des interventions de délégations d'États et de représentants d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales figure dans l'annexe du présent rapport. L'ordre du jour tel qu'il a été adopté et la liste des participants font l'objet des documents A/53/1 et A/53/INF/3, respectivement.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SESSION

5. La cinquante-troisième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI était convoquée par M. Francis Gurry, Directeur général de l'OMPI (ci-après dénommé "Directeur général").
6. Les sessions des assemblées des États membres de l'OMPI ont été ouvertes lors d'une séance commune des trois assemblées par la présidente de l'Assemblée générale, Mme Päivi Kairamo, ambassadrice de la Finlande.
7. La présidente a ouvert la session et souhaité à tous les délégués la bienvenue à la cinquante-troisième série de réunions des assemblées des États membres.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

8. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document A/53/1 Prov.2.
9. Après un examen attentif, chacune des assemblées intéressées a adopté l'ordre du jour proposé dans le document A/53/1 Prov.2 (ci-après dénommé "ordre du jour").

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL

10. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents A/53/2 et WO/GA/45/1.
11. La présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI a appelé l'attention des États membres sur le document A/53/2, dans lequel figurent les conclusions de la dernière session du Comité de coordination. Au paragraphe 3 de ce document, il est notamment indiqué que "Au cours de sa session tenue les 6 et 7 mars 2014, le Comité de coordination a décidé par consensus de désigner M. Francis Gurry comme candidat au poste de directeur général de l'OMPI". Elle a ensuite invité l'Assemblée générale à nommer M. Gurry pour un nouveau mandat au poste de directeur général de l'OMPI, conformément à la proposition du Comité de coordination.
12. Sur présentation du Comité de coordination, l'Assemblée générale, à l'unanimité et par acclamation, a réélu M. Francis Gurry au poste de directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour la période allant du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2020. Ainsi, les conditions requises en ce qui concerne les assemblées des unions de Paris et de Berne sont également remplies.
13. La délégation de la République de Corée a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. La Corée s'est associée au consensus pour approuver l'élection. Indépendamment de cela, nous avons appris que, après la session du Comité de coordination, un document a été soumis par le vice-directeur général de l'OMPI et que plusieurs organes de presse s'en sont fait l'écho ces derniers jours. Nous attendons de voir comment cette question sera traitée par l'Assemblée générale afin de clarifier les questions de procédure. Après mûre réflexion, la République de Corée a estimé qu'il convenait de poursuivre normalement les travaux tout en menant une enquête transparente et indépendante sur la question soulevée. C'est pourquoi la République de

Corée est disposée à séparer la question de l'élection et celle de l'enquête dans l'intérêt de l'OMPI. Cela étant, il est également dans l'intérêt de l'OMPI que l'enquête transparente et indépendante aboutisse. Je prends note du fait qu'un échange de vues informel, comme vous l'avez indiqué, a eu lieu sous la présidence des présidents de l'Assemblée générale et du Comité de coordination et en présence des sept coordonnateurs de groupe pour examiner la question du document soumis par le vice-directeur général de l'OMPI le 6 mai. Après discussion, le conseiller juridique de l'OMPI a communiqué par écrit les informations les plus récentes sur cette question aux coordonnateurs de groupe. La République de Corée demande donc à la présidente de faire circuler officiellement ces informations par écrit auprès de tous les États membres dans un souci de transparence. Cela étant, nous réaffirmons que la République de Corée s'associe au consensus pour approuver l'élection et féliciter le Directeur général nouvellement élu."

14. Le Directeur général, M. Francis Gurry, a fait la déclaration suivante :

"Votre Excellence Mme Päivi Kairamo, présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI,

"Mesdames et Messieurs les ministres,

"Mesdames et Messieurs les représentants permanents et ambassadeurs,

"Mesdames et Messieurs les délégués,

"C'est, pour moi, un honneur et un privilège d'être reconduit par l'Assemblée générale au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

"Nombreux sont ceux que je voudrais remercier. Permettez-moi de commencer par vous, Madame la Présidente, pour la compétence avec laquelle vous avez dirigé le processus ayant mené de la nomination par le Comité de coordination au mois de mars à la décision prise aujourd'hui par l'Assemblée générale de confirmer cette nomination. J'aimerais aussi remercier le président du Comité de coordination, M. l'Ambassadeur Fodé Seck, qui a su diriger avec talent le difficile processus d'élection au sein du Comité de coordination.

"Permettez-moi également de remercier le Gouvernement australien, pour avoir appuyé ma nomination en vue de ma reconduction à ce poste. J'exprime tout particulièrement ma gratitude au Ministre des affaires étrangères, Mme Julie Bishop et au Ministre du commerce, M. Andrew Robb, qui ont dirigé l'excellente équipe d'agents issus du Ministère des affaires étrangères, du Ministère du commerce, du Ministère de la justice et d'IP Australia, qui ont œuvré à ma reconduction au poste de directeur général. Je remercie aussi M. l'Ambassadeur d'Australie auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Hamish McCormick, et M. l'Ambassadeur d'Australie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, Peter Woolcott, ainsi que leurs collaborateurs, pour leur appui, leur assistance et leurs conseils.

"Je tiens aussi à remercier l'ensemble des États membres pour leur confiance. J'ai toujours considéré que c'était un privilège de travailler au sein d'une organisation internationale. Avoir la chance d'en être le directeur général est un privilège supplémentaire. Plus que tout autre chose, c'est une occasion extraordinaire de rencontrer et d'établir des relations avec tant de personnes remarquables, de cultures et d'horizons si différents. Je suis reconnaissant aux membres de la communauté diplomatique de Genève pour l'aide qu'ils m'ont apportée pendant mon premier mandat et pour leur appui à ma réélection. Les diplomates en poste à Genève doivent s'occuper d'un large éventail de questions, souvent sans disposer des ressources appropriées.

Malgré leur lourde charge et malgré les difficultés techniques découlant d'un domaine aussi spécialisé que la propriété intellectuelle, tout au long de mon premier mandat, les ambassadeurs et leurs collaborateurs n'ont ménagé ni leur temps ni leur disponibilité, ont fait preuve d'une grande indulgence à l'égard de mes erreurs et de mes manquements et se sont toujours montrés disposés à apporter leur aide pour surmonter les difficultés.

“Permettez-moi également de remercier mes collègues au sein du Secrétariat, nombreux étant ceux qui, parmi eux, m'ont fourni un appui exemplaire et des conseils avisés. Tous ont contribué aux résultats remarquables obtenus ces six dernières années et je me réjouis à la perspective de continuer à travailler avec eux au cours des six prochaines années.

“En ce qui concerne l'avenir, je suis convaincu que le plus grand défi qui nous attend en tant qu'organisation est de parvenir à une vision partagée de la contribution et de la valeur de la propriété intellectuelle pour le développement économique, social et culturel. Il ne s'agit en rien d'une tâche aisée. Le chemin est pavé d'obstacles – des intérêts concurrentiels divergents dans une économie où les industries à forte intensité de savoir et de technologie assurent déjà 30% de la production mondiale; les asymétries en termes de richesse, d'opportunités et d'accès au savoir; les motifs de défiance historiques ou contemporains; et les réalités d'un monde à niveaux de complexités et rythmes d'évolution variables dans lequel le multilatéralisme, tout en étant la plus haute expression de l'esprit d'ouverture et de la légitimité, reste néanmoins la solution la moins rapide.

“La conclusion des traités de Beijing et de Marrakech nous montre qu'il est plus facile de parvenir à un terrain d'entente sur des questions pour lesquelles la nécessité d'une action internationale est avérée et gérable que sur tous les aspects de la propriété intellectuelle qui sous-tendent désormais la plupart des activités économiques et culturelles. Plus nous progressons sur ces différentes questions, plus nous devons veiller à ce que notre action tienne compte des intérêts de tous les membres de l'équation multilatérale. Pour cela, l'Organisation doit être en mesure de traiter toute l'étendue de la gamme de la technologie. Concrètement, cela signifie par exemple obtenir des résultats à la fois dans le domaine de la radiodiffusion et dans celui des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et des ressources génétiques. Si nous ne sommes pas à même de répondre aux évolutions technologiques les plus récentes, l'Organisation échouera dans sa mission d'encouragement de l'innovation et perdra son intérêt pour les principaux acteurs de l'innovation mondiale. Si nous n'obtenons pas de résultats sur la question des systèmes de savoirs traditionnels, l'Organisation échouera dans sa mission d'universalité et ne reconnaîtra pas à sa juste valeur tout l'éventail des contributions intellectuelles à l'innovation.

“Je suis conscient que cet équilibre, qui est un élément essentiel du multilatéralisme, va au-delà du programme d'établissement de normes et touche tous les aspects du fonctionnement de l'Organisation. Permettez-moi de mentionner à cet égard une question qui est revenue de manière récurrente dans les conversations que j'ai eues avec les États membres. Il s'agit de la répartition géographique au sein du Secrétariat. Le message des États membres est fort est clair. Toutes les parties du monde ou presque estiment qu'elles sont sous-représentées. C'est effectivement le cas pour certaines. Nous nous sommes employés à assurer une représentation plus équilibrée entre les régions et entre les sexes au sein du Secrétariat, et cela restera une priorité. Compte tenu du très faible taux de diminution naturelle de l'effectif, des transformations radicales ne sont pas possibles, mais des progrès réguliers seront accomplis. Je considère que cette question relève d'une responsabilité partagée avec les États membres et je les encourage à porter les avis de vacance de postes à l'attention des professionnels qualifiés. Nous avons établi des plans en vue d'accroître les possibilités de recrutement sur les postes vacants offertes aux candidats de différents pays et nous

les dévoilerons, ainsi que d'autres propositions visant à assurer une représentation plus équilibrée entre les régions et entre les sexes, dans les mois à venir.

“J'attends avec intérêt de collaborer avec tous les États membres au cours de mon prochain mandat. Les politiques de propriété intellectuelle deviennent à mon sens de plus en plus complexes. Pour autant, je ne vois pas là une évolution préoccupante. J'y vois plutôt la conséquence naturelle de l'augmentation de la valeur économique des actifs intangibles et de l'innovation et de l'importance accrue de la mission la propriété intellectuelle consistant à concilier tous les intérêts qui entourent l'innovation dans notre société. Toutefois, si la gestion des politiques relève principalement de la responsabilité des États membres, ce niveau de complexité accru signifie également que je vais avoir besoin d'aide dans les années qui viennent. J'espère pouvoir compter sur l'appui et la bonne volonté des États membres et du personnel. J'attends avec impatience de travailler avec vous tous.”

15. Le Bangladesh, parlant au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique, a fait la déclaration suivante :

“Je vous remercie, Madame la Présidente. Je prononce cette déclaration au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique. Le groupe des pays d'Asie et du Pacifique félicite chaleureusement M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général de l'OMPI. Nous estimons que cette réélection est la manifestation de la confiance des États membres dans la contribution de M. Gurry aux activités de l'Organisation et dans sa prise en considération des préoccupations des États membres. Nous espérons que pendant son mandat la question du développement de l'innovation et de la propriété intellectuelle sera au cœur des activités de l'OMPI. Le groupe encourage le Directeur général à conduire l'Organisation avec force et à promouvoir une coopération efficace avec tous les membres du groupe des pays d'Asie et du Pacifique compte tenu de leurs priorités, en ce qui concerne la promotion de la propriété intellectuelle au service du développement. Les membres du groupe des pays d'Asie et du Pacifique continueront de s'associer activement aux efforts déployés par le Directeur général. Je vous remercie, Madame la Présidente.”

16. La délégation du Japon a fait la déclaration ci-après au nom du groupe B :

“Parlant au nom du groupe B, j'aimerais vous remercier, Madame la Présidente, pour votre dévouement sans faille et votre volonté de contribuer à l'accomplissement du mandat. Nous souhaiterions également remercier le Secrétariat pour la préparation de cette Assemblée générale. Avant tout, notre groupe tient à exprimer sa grande et sincère admiration pour vous-même, Madame la Présidente, et pour le président du Comité de coordination, et vous féliciter pour le professionnalisme dont vous avez fait preuve dans la conduite du processus d'élection du prochain directeur général. Au nom du groupe B, j'aimerais adresser à M. Francis Gurry nos sincères félicitations pour sa réélection et la confirmation de son deuxième mandat de directeur général de l'OMPI. Notre Organisation a pour objectif de promouvoir la protection de la propriété intellectuelle dans le monde grâce à la coopération entre les États, en collaboration, s'il y a lieu, avec toute autre organisation internationale. Notre groupe espère, et il est convaincu, que M. Gurry, en sa qualité de directeur général, dirigera l'Organisation avec succès et poursuivra cet objectif qui est clairement énoncé dans la Convention, de sorte que l'OMPI soit la principale Organisation des Nations Unies dans le domaine de la propriété intellectuelle. Le groupe B continue de croire que l'une des fonctions essentielles de notre Organisation consiste à fournir et à développer des services mondiaux de propriété intellectuelle, avec en particulier le système du PCT, le système de Madrid et le système de La Haye, comme l'indique plus précisément l'objectif II du programme et budget pour l'exercice biennal 2014-2015 sur la prestation de services mondiaux de propriété intellectuelle. Ces systèmes ont enregistré des résultats positifs au cours du dernier exercice biennal,

comme le montre clairement l'augmentation régulière du nombre de demandes internationales (croissance de 5,1% pour le système du PCT, de 6,4% pour le système de Madrid et de 14,8% pour le système de La Haye en 2013). Selon tous les indicateurs mondiaux de propriété intellectuelle de 2013, les dépôts de demandes dans le monde entier ont augmenté en 2012 dans presque tous les domaines de la propriété intellectuelle et groupes de revenu et le taux de croissance de 9,2% des dépôts de demandes de brevet en 2012 correspondait au taux de croissance le plus élevé enregistré ces 18 dernières années. Le groupe B considère que l'OMPI a su jusqu'à présent gérer efficacement la demande croissante en ce qui concerne ses systèmes. Les chiffres concernant les dépôts de demandes dans le monde pourraient indiquer un besoin continu de développement des services mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI pour le traitement des demandes internationales. Notre groupe encourage l'OMPI, sous la direction de son Directeur général M. Gurry, à garantir l'investissement continu de ressources adéquates dans ce domaine, notamment de ressources financières, pour répondre aux attentes des utilisateurs actuels et aux besoins des utilisateurs potentiels. Cette démarche se traduira probablement par le développement des services de l'OMPI et, partant, servira de moteur à l'innovation au niveau mondial. Le groupe B estime qu'il est essentiel que le Secrétariat et les États membres se souviennent qu'environ 90% des recettes de l'OMPI proviennent des taxes perçues auprès des utilisateurs des services mondiaux de propriété intellectuelle. À cet égard, le groupe a grandement apprécié l'initiative du Directeur général de l'OMPI à l'occasion du Forum 2013 de l'OMPI, sous le titre "De l'inspiration à l'innovation : les artisans du changement", qui constitue une première tentative de connaître le point de vue des utilisateurs d'une façon qui apporte une vision réaliste aux délibérations des divers comités permanents. Nous attendons avec impatience les nouvelles avancées de l'OMPI sur cette voie, sous la direction du Directeur général M. Gurry, afin de renforcer notre engagement auprès des utilisateurs sur les questions qui les concernent. Le groupe B remercie le Directeur général pour l'appui fourni aux États membres pour la conclusion du Traité de Marrakech et du Traité de Beijing, qui ont constitué des réalisations importantes pour le cadre de règles en matière de propriété intellectuelle et pour notre Organisation. Enfin, le groupe B estime qu'une bonne gouvernance est essentielle au bon fonctionnement de l'Organisation, de sorte que celle-ci puisse atteindre ses objectifs et répondre aux demandes des utilisateurs et, dans ce sens, nous nous félicitons de la prise en considération et du développement du programme de réorientation stratégique et de la gestion axée sur les résultats, entre autres. Dans ce domaine, nous encourageons vivement le Directeur général à continuer de chercher des moyens d'améliorer encore la gouvernance au sein de l'Organisation en axant ses efforts sur la transparence et la responsabilité dans la gouvernance et la gestion de l'OMPI. À cette fin, le groupe B est prêt, Monsieur le Directeur général, à vous appuyer de façon constructive. Pour terminer, je tiens à nouveau à féliciter le Directeur général et réitère notre souhait de le voir continuer à diriger cette Organisation de façon positive. Le groupe B réaffirme sa volonté de coopérer avec lui dans cette direction. Je vous remercie, Madame la Présidente."

17. La délégation de l'Uruguay, parlant au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. La délégation de l'Uruguay, au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), souhaite féliciter le Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa réélection et lui exprimer le soutien du GRULAC pour les années à venir. Je vous remercie."

18. La délégation de la République tchèque, parlant au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. Au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, je souhaiterais vous dire notre satisfaction vis-à-vis de la façon dont

s'est déroulé le processus d'élection avant et pendant la session du Comité de coordination qui s'est tenue en mars. Nous prenons la parole afin de féliciter très sincèrement M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général. Nous lui souhaitons que son mandat soit couronné de succès et sommes convaincus qu'il permettra à l'Organisation de renforcer sa position au sein du système de gouvernance mondiale. La capacité de l'OMPI de s'adapter aux tendances socioéconomiques et aux nouvelles dynamiques commerciales est d'autant plus importante dans le monde actuel dans lequel l'économie est fortement axée sur les connaissances et où la propriété intellectuelle joue un rôle central croissant entre les différentes industries et les différents secteurs d'activité. En ce qui concerne le programme d'établissement de normes, compte tenu des résultats obtenus durant le mandat actuel de M. Francis Gurry, nous avons bon espoir que l'OMPI suivra la même voie et que l'adoption dans un avenir proche du traité sur le droit des dessins et modèles en sera la première étape. Le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes est attentif au développement stratégique de l'OMPI sur le long terme. Il est indispensable que toutes les décisions aux différents niveaux de la direction soient prises en conformité avec les objectifs fixés sur le long terme. Cette exigence a été introduite à l'OMPI dans une large mesure par l'intermédiaire du programme de réorientation stratégique. Néanmoins, les stratégies sur le long terme concernant diverses activités doivent être en accord les unes avec les autres et les États membres doivent être intégrés dans le processus décisionnel fondamental. En outre, il est entendu que le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes est attaché à la notion de bonne gouvernance au sein de l'Organisation. De plus, conscients du rôle essentiel que joue la haute direction au sein de la structure de l'OMPI dans l'instauration d'un dialogue franc et ouvert à la fois au sein de l'OMPI et avec les États membres, nous saluons tout particulièrement la transparence des procédures de désignation et de nomination. Nous pensons que ces procédures permettront de constituer une équipe de professionnels présentant les meilleures compétences. En conclusion, nous souhaitons à M. Francis Gurry tous nos vœux de réussite dans la concrétisation de ses objectifs, c'est-à-dire dans l'intégration des défis futurs dans les travaux actuels de l'OMPI. Avec nos collègues du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec M. Francis Gurry et son équipe durant les six prochaines années. Je vous remercie Madame la Présidente”.

19. La délégation du Bélarus, parlant au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale a fait la déclaration suivante :

“Au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale, permettez-moi de féliciter M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général, qui marque un événement important pour nous tous. Nous apprécions particulièrement le fait que la nomination de M. Gurry a été approuvée par consensus, ce qui nous permet d'envisager l'avenir de l'Organisation avec optimisme et crée les conditions préalables à la réalisation de progrès dans nos travaux sur un large éventail de domaines d'activité. Notre groupe régional apprécie au plus haut point les succès enregistrés par l'OMPI. Les six années écoulées ont vu des résultats dans le domaine de l'établissement de normes, les conférences diplomatiques de Beijing et de Marrakech couronnées de succès et des progrès dans l'élaboration de projets de traités sur le droit des dessins et modèles industriels et sur la protection des organismes de radiodiffusion. Ces résultats ont été obtenus sous la direction avisée de M. Gurry et nous sommes convaincus que sa réélection permettra à l'Organisation d'atteindre de nouveaux succès; pour sa part, notre groupe régional ne ménagera aucun effort à cet égard. Je vous remercie.”

20. La délégation du Kenya, parlant au nom du groupe des pays africains, a fait la déclaration suivante :

“Merci, Madame la Présidente. Le groupe des pays africains souhaite féliciter M. Francis Gurry pour sa nomination au poste de directeur général pour un second mandat. Nous attendons avec intérêt de travailler avec M. Gurry afin de veiller à ce que les travaux de l'OMPI puissent avancer dans l'intérêt de tous les États membres. À cet égard, nous espérons que le Secrétariat établira un programme de travail équilibré, et prévoira notamment des activités d'établissement de normes qui permettront aux États membres de discuter de questions intéressant les pays en développement tout autant que les pays développés et de faire avancer les travaux sur ces questions. Nous pensons qu'en travaillant dans un véritable esprit de coopération, nous pouvons parvenir à une solution avantageuse pour tous, pouvant satisfaire tous les États membres et les inciter à poursuivre leur participation de manière constructive. En ce qui concerne la nomination des membres de l'Équipe de haute direction, le groupe estime qu'il est nécessaire de conserver le principe de la répartition géographique équitable et de veiller à ce que toutes les régions soient représentées au sein de l'équipe. Grâce à cette mesure, nous pensons que tous les États membres auront le sentiment d'appartenir à l'OMPI et appuieront les activités et le programme de travail de l'Organisation. Après ces quelques remarques, je souhaite assurer M. Francis Gurry de notre entier soutien et lui adresser tous nos vœux de succès dans la poursuite de ses fonctions à l'OMPI. Je vous remercie, Madame la Présidente.”

21. La délégation de la Chine a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Premièrement, permettez-moi, au nom de la délégation du Gouvernement chinois, d'adresser nos remerciements à vous-même et au président du Comité de coordination, M. Fodé Seck, pour les efforts fructueux que vous avez déployés durant le processus de l'élection du directeur général. Cette élection a été marquée par les principes d'ouverture, d'intégrité et d'honnêteté qui caractérisent l'OMPI. Ces principes ont joué un rôle positif dans l'élection du nouveau directeur général et continueront de jouer ce rôle dans la mise en œuvre des travaux futurs de l'OMPI. Deuxièmement, la délégation de la Chine souhaite adresser ses plus chaleureuses félicitations à M. Gurry pour sa réélection au poste de directeur général. Ces six dernières années, sous la direction exceptionnelle de M. Gurry, l'OMPI, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée de la propriété intellectuelle, s'est consacrée inlassablement à l'amélioration et au développement du système mondial de propriété intellectuelle, et nous sommes tous témoins des résultats obtenus. Le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles et le Traité de Marrakech ont été conclus et l'OMPI a fait des progrès considérables dans les négociations du Traité sur le droit des dessins et modèles et d'instruments juridiques internationaux pour la protection des savoirs traditionnels, des ressources génétiques et du folklore. Le nombre de demandes internationales de brevet déposées par la voie PCT a enchaîné record sur record, les enregistrements internationaux de marques selon le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques ont continué de progresser et les dépôts selon le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles ont également augmenté d'année en année. La couverture géographique des unions administrées par l'OMPI s'est encore élargie, et les services internes de l'OMPI ont été réorientés et restructurés. Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la vision éclairée et la gestion efficace de M. Gurry. C'est pourquoi la Chine estime que M. Gurry est pleinement compétent pour continuer d'entraîner l'OMPI sur la voie de nouveaux progrès et de réussites encore plus importantes eu égard aux enjeux à court, moyen et long termes. Enfin, je voudrais réaffirmer que, à l'avenir, la Chine continuera comme toujours de travailler en étroite collaboration avec M. Gurry et le Secrétariat en vue de réaliser les objectifs du système de la propriété intellectuelle. Je vous remercie.”

22. La délégation de l'Égypte, parlant au nom du groupe du Plan d'action pour le développement, a fait la déclaration ci-après :

“Madame la Présidente, je vous remercie. L'Ambassadeur d'Égypte a le plaisir de s'exprimer au nom du groupe du Plan d'action pour le développement. Le groupe du Plan d'action pour le développement présente à M. Francis Gurry ses sincères félicitations pour sa réélection et sa nomination au poste de directeur général de l'OMPI, ainsi que pour la confirmation de sa nomination ce jour. Le Comité de coordination de l'OMPI a décidé par consensus, à sa session tenue les 6 et 7 mars 2014, de choisir M. Francis Gurry comme candidat au poste de directeur général de l'OMPI. Cette décision illustre la confiance que les États membres de l'OMPI accordent à M. Francis Gurry et à ses compétences pour diriger l'Organisation pendant les six années à venir. Ainsi que le Directeur général l'a précédemment souligné, beaucoup a été fait mais le programme de travail de l'OMPI reste ambitieux, équilibré et axé sur le développement. Ce programme repose sur la mission centrale de l'OMPI de mettre en œuvre et d'intégrer dans le programme de travail complet le Plan d'action de l'OMPI pour le développement, y compris les 45 célèbres recommandations. Les États membres composant le groupe du Plan d'action pour le développement tiennent à souhaiter au Directeur général de l'OMPI M. Francis Gurry le plein succès dans son deuxième mandat et n'épargneront aucun effort pour travailler avec lui en étroite collaboration et dans le cadre d'une concertation constructive, afin de mener à bien le programme de travail dans l'intérêt de tous les États membres de l'Organisation. Je vous remercie.”

23. La délégation du Bénin, parlant au nom du groupe des pays les moins avancés a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames et Messieurs, au nom des pays les moins avancés (PMA), la délégation du Bénin vous exprime, Madame la Présidente, ainsi qu'aux autres membres du bureau, son appréciation pour l'excellente conduite des travaux de notre assemblée depuis votre élection en septembre 2013. À l'issue du processus ayant conduit à l'élection du docteur Francis Gurry à la direction de l'OMPI pour un second mandat et se référant à la décision du Comité de coordination à sa soixante-neuvième session tenue les 6 et 7 mars 2014, le groupe des PMA lui présente ses vives et chaleureuses félicitations. De même, le groupe se félicite de l'excellence de sa coopération avec l'OMPI traduite notamment par le renforcement des compétences techniques des acteurs économiques et juridiques, l'assistance juridique pour l'élaboration de politiques et de stratégies en matière de propriété intellectuelle et d'innovation, la facilitation de la création de marques et la commercialisation de produits d'intérêt pour les PMA, la facilitation de l'accès à la recherche pour le développement et à l'information scientifique et technique en matière de brevets avec l'installation de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI). À cet égard, le groupe apprécie la contribution de l'Équipe de haut niveau de l'OMPI et l'implication du personnel à tous les niveaux dans la conception et la mise en œuvre efficace des programmes d'action de l'institution pour l'atteinte de ces nobles objectifs. M. le Directeur général, le groupe des PMA vous encourage au cours de votre nouveau mandat à poursuivre, renforcer et intensifier vos actions et celles de toute l'équipe de l'OMPI en faveur de ses membres conformément aux engagements d'assistance et de coopération pour le développement pris par l'Organisation lors de la quatrième conférence des PMA tenue à Istanbul en 2011. Le groupe souhaite également que soit assurée une mise en œuvre diligente et efficace des recommandations du Plan d'action pour le développement. Cela contribuera à améliorer la participation des PMA à l'économie du savoir et leur permettra de tirer meilleur parti des avantages divers qu'offre le système international de la propriété intellectuelle par son utilisation stratégique aux fins du développement socioéconomique de ses membres. Le groupe vous assure de son soutien pour les initiatives novatrices que vous ne manquerez pas de prendre dans l'intérêt de l'institution en général et plus particulièrement en faveur

des PMA. Pour finir, le groupe vous réitère ses félicitations et forme à votre intention ses meilleurs vœux de succès pour ce deuxième mandat. Je vous remercie.”

24. La délégation du Niger a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Le Niger voudrait, à son tour, adresser ses félicitations à M. Francis Gurry pour sa brillante élection au poste de directeur général de l’OMPI pour un second mandat. Cette confiance que notre assemblée vient de renouveler est la traduction de l’appréciation du travail remarquable qu’il a accompli à la tête de l’OMPI, mettant ainsi en lumière ses compétences avérées, ses qualités managériales, sa vision et son approche pragmatiques des sujets d’intérêt commun pour les États membres dans le cadre de ses missions de cette institution. Permettez-moi donc de relever et de me féliciter des avancées considérables enregistrées par l’OMPI au cours de ces dernières années sous le premier mandat de Francis Gurry. Ainsi, dans le domaine normatif on peut rappeler notamment la signature du Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, la signature du Traité de Marrakech sur les limitations et exceptions au droit d’auteur en faveur des déficients visuels. Au plan des initiatives on peut, entre autres, rappeler la mise en œuvre des recommandations de l’agenda du développement à travers l’exécution de projets qui répondent aux priorités nationales des États, notamment l’utilisation du système de la propriété intellectuelle pour appuyer le développement économique et social; le programme de modernisation des offices de propriété intellectuelle visant à renforcer leurs capacités d’utilisation des technologies de l’information et de la communication et à appuyer l’administration de la propriété intellectuelle; le programme de création des centres d’appui à la technologie et à l’innovation (CATI) visant à améliorer l’accès aux bases de données scientifiques et techniques et à renforcer les capacités d’utilisation de ces bases de données; le partenariat public-privé visant à accélérer les découvertes et à renforcer les capacités d’innovation et d’expertise au service de la recherche sur les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose. L’intensité et la qualité des actions qui ont été menées sous l’impulsion du Directeur général ont permis de créer et d’entretenir une dynamique positive, induisant notamment une évolution constante de certains titres de propriété intellectuelle et une extension géographique de certains instruments. En outre, l’OMPI justifie aujourd’hui d’une situation financière saine avec des excédents budgétaires confortables et ce malgré la crise financière qui a ébranlé l’économie mondiale. Madame la Présidente, ces avancées notables enregistrées par l’OMPI ne doivent pas nous amener à perdre de vue la nécessité d’une flexibilité de la part des États membres en vue de construire un consensus utile au sein de notre assemblée pour parachever très rapidement certains chantiers en cours. Mais il est important que nos discussions dans ce cadre tiennent compte des préoccupations et des défis multiples auxquels les PMA sont confrontés mais aussi de la part qui leur revient de prendre dans cette société du savoir et de création. À cet égard, ils doivent bénéficier d’assistance et de mesures appropriées pour promouvoir l’activité créatrice intellectuelle et pour leur faciliter le transfert de techniques en vue d’accélérer le développement économique, social et culturel. Mon pays, le Niger, y attache un intérêt tout particulier en faisant de l’innovation et de la propriété intellectuelle un instrument de développement intégré aux politiques et aux programmes de développement. C’est dans cette optique que se situe la vision exprimée à travers le Plan du développement économique et social 2012-2015 qui intègre la nécessité de bâtir une société ouverte au monde et attachée au savoir et à l’innovation technologique. Nos initiatives ont d’ores et déjà abouti à la création d’une agence nationale pour la propriété intellectuelle et la promotion de l’innovation et d’un fonds d’appui à la recherche scientifique, à l’innovation technologique. D’autres chantiers sont en cours d’exécution et je me félicite d’ores et déjà de la coopération de l’OMPI à cet égard pour accompagner nos efforts dans ce processus combien essentiel qui correspond aux ambitions qui sont les nôtres pour la réalisation des objectifs de développement économique et social du Niger. Avant de terminer mon propos, je voudrais exprimer à nouveau mes félicitations au Directeur général Francis Gurry et lui adresser mes meilleurs

vœux de succès à l'occasion de son nouveau mandat. Je vous remercie de votre aimable attention.”

25. La délégation du Libéria a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Le Libéria souhaite s'associer aux autres membres pour vous féliciter vous, Madame la Présidente, ainsi que le président du Comité de coordination pour le bon déroulement du processus d'élection. Le Libéria souhaite également féliciter très chaleureusement M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général de l'OMPI et le remercier d'avoir exécuté le mandat confié à l'OMPI de façon équitable et inclusive, notamment en soutenant les PMA. Madame la Présidente, Excellences, parallèlement aux efforts importants déployés par le Libéria dans le cadre du processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Libéria voit l'OMPI comme un partenaire essentiel dans la mise en conformité de sa législation avec les dispositions de l'Accord sur les ADPIC. Permettez-moi à nouveau de vous remercier pour le bon déroulement du processus d'élection et de féliciter M. Francis Gurry en lui souhaitant tous mes vœux de réussite dans l'exécution du mandat de l'OMPI. Merci.”

26. La délégation du Mexique a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente, c'est un plaisir de vous voir à nouveau diriger de manière efficace les travaux de l'assemblée. Le Mexique souhaite féliciter le Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa réélection à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour un deuxième mandat. Nous souhaitons saisir cette occasion pour réaffirmer l'engagement et le soutien du Gouvernement du Mexique à l'égard des initiatives de M. Francis Gurry visant à promouvoir les valeurs et les objectifs qui ont servi de fondements à l'OMPI. Dans le contexte de la mondialisation et de la concurrence entre les économies sur les marchés internationaux, nous sommes convaincus que l'OMPI a un rôle essentiel à jouer dans l'utilisation qui est faite du système de propriété intellectuelle et dans son évolution au service du développement des pays, par la promotion de l'innovation et de la créativité. En ce sens, nous partageons la vision sur le long terme du Directeur général pour l'OMPI et sommes conscients des défis auxquels est confronté le système de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale. Nous sommes d'accord avec l'analyse qui a été faite par M. Francis Gurry, selon laquelle l'Organisation devra relever de grands défis et notamment poursuivre ses efforts pour assurer une gestion efficace et durable de la demande croissante des systèmes de propriété intellectuelle, maintenir la pertinence du multilatéralisme dans l'élaboration de politiques et de règles en matière de propriété intellectuelle, assurer une plus grande participation des pays en développement, maintenir la qualité des services que l'OMPI offre et qui lui permettent de se distinguer, et traiter la question de la représentation géographique et de la parité des sexes au sein du Secrétariat. Nous sommes convaincus que le Directeur général saura, durant son deuxième mandat, faire aboutir les réformes en matière de gestion et d'administration entamées en 2008 et, à cet égard, nous pensons que le rapport publié récemment par le Corps commun d'inspection (CCI) du système des Nations Unies, contenant un examen de la gestion et de l'administration de l'OMPI, donnera des orientations utiles à l'Organisation et aux États membres. Le Directeur général peut compter sur l'engagement ferme et l'appui constant du Mexique dans cette tâche qui relève de la responsabilité conjointe de l'Organisation et de ses membres. Nous félicitons une nouvelle fois le Directeur général pour sa réélection et lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans la gestion de l'Organisation. Merci.”

27. La délégation de l'Inde a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Ma délégation s'associe aux autres délégations pour féliciter le Directeur général, M. Francis Gurry, à l'occasion de sa réélection pour un deuxième mandat. Je souhaite également vous féliciter, Madame la Présidente, pour la

sagesse avec laquelle vous conduisez les délibérations. Nous tenons à exprimer notre satisfaction devant les résultats atteints par l'Organisation sous la direction de M. Gurry au cours des cinq années écoulées, notamment dans le domaine de l'établissement de normes, avec la conclusion de deux traités internationaux. En ce qui concerne les tâches qui nous attendent, nous estimons qu'il convient de faire davantage pour promouvoir le Plan d'action pour le développement à l'OMPI, en particulier dans le cadre des activités de coopération pour le développement aux fins du renforcement des capacités et de la formation dans le domaine de la propriété intellectuelle. L'Inde attache également une priorité élevée à la conclusion d'un instrument international assurant la protection effective des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. Nous comptons sur une plus grande transparence et plus large ouverture des processus de décision et une amélioration globale du fonctionnement du Secrétariat, avec le renforcement de l'efficacité et de la reddition de comptes et une répartition géographique plus équilibrée du personnel. Nous souhaitons au Directeur général plein succès dans l'exercice de son mandat. Merci Madame la Présidente."

28. La délégation de l'Italie a fait la déclaration suivante :

"Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, chers collègues, je souscris aux déclarations faites par la délégation du Japon au nom du groupe B et je me fais l'écho des intervenants précédents qui ont félicité M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général pour un second mandat. M. Gurry, votre élection récompense les qualités de dirigeant que vous avez démontrées au cours des six dernières années. Sous votre conduite, l'OMPI a surmonté les conséquences négatives d'une crise financière mondiale. L'Organisation a aujourd'hui une situation financière saine et elle a mis en œuvre des réformes administratives importantes, comme l'introduction d'un système de gestion axée sur les résultats et, plus récemment, l'adoption d'une stratégie globale relative aux ressources humaines. De plus, avec la conclusion des traités de Beijing et de Marrakech, l'OMPI a réaffirmé son rôle de première instance pour l'élaboration de nouvelles normes multilatérales de propriété intellectuelle. Permettez-moi, en vous adressant nos meilleurs vœux de succès pour ce second mandat, d'exprimer notre conviction qu'avec l'engagement dont vous avez toujours fait preuve en faveur de l'Organisation, votre expérience et vos connaissances en matière de propriété intellectuelle, l'OMPI deviendra encore plus forte et encore mieux à même de répondre aux besoins en mutation de ses États membres et du milieu de la propriété intellectuelle en général. L'Italie attend avec intérêt de poursuivre les travaux avec vous et votre personnel pour promouvoir la protection et l'utilisation de la propriété intellectuelle, stimulant ainsi l'innovation et la création dans le monde entier. Nous appuierons vos efforts renouvelés pour faire en sorte que l'OMPI continue de fournir une assistance précieuse à ses États membres et des services de grande qualité aux innovateurs et aux créateurs, notamment les petites et moyennes entreprises (PME). L'Italie considère que l'OMPI a un rôle important à jouer au niveau multilatéral et nous espérons sincèrement que les États membres résoudront les quelques questions en suspens qui bloquent l'adoption du traité sur le droit des dessins et modèles. Nous sommes également attachés à ce qu'une révision réussie de l'Arrangement de Lisbonne soit menée en 2015, ce qui permettrait de relancer le système de Lisbonne. En ce qui concerne les États membres, il est essentiel qu'ils agissent dans un esprit rationnel et constructif ainsi qu'avec une véritable volonté de jeter des ponts entre les positions divergentes. En conclusion, j'aimerais rendre hommage à la présidente de l'Assemblée générale et au président du Comité de coordination qui ont permis le déroulement d'un processus d'élection juste et transparent. Je vous remercie."

29. La délégation de l'Australie a fait la déclaration suivante :

"La délégation de l'Australie souhaiterait féliciter chaleureusement M. Gurry pour sa nomination pour un deuxième mandat au poste de directeur général de l'OMPI. Le

Gouvernement de l'Australie adresse ses meilleurs vœux de succès au Directeur général pour la poursuite de sa direction efficace. Aujourd'hui marque le couronnement des efforts que beaucoup d'entre vous ont déployés pour soutenir M. Gurry, au départ comme le candidat de l'Australie puis, à partir du 6 mars, comme le candidat du Comité de coordination. La délégation de l'Australie remercie et félicite les membres pour la confiance qu'ils ont accordée à M. Gurry afin qu'il serve leurs intérêts au cours des années à venir. Je m'associe également aux autres délégations pour exprimer notre gratitude à la présidente de l'Assemblée générale et au président du Comité de coordination pour leur excellente direction dans la procédure de nomination qui a débuté en septembre dernier. La délégation de l'Australie se félicite que la même volonté de consensus que celle qui avait guidé la décision du Comité de coordination guide aujourd'hui la décision de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que pendant son deuxième mandat, M. Gurry consolidera les avancées institutionnelles qu'il a initiées au cours des six dernières années, guidé par les États membres avec qui il travaillera en étroite collaboration. Conduire et mettre en place de profondes réformes institutionnelles nécessitent des efforts soutenus. Nous saluons la détermination de M. Francis Gurry, qui a mobilisé les compétences et l'engagement des fonctionnaires de l'OMPI pour atteindre l'excellence et l'adoption de pratiques recommandées en matière de gestion dans l'intérêt des membres, des milieux d'affaires et des autres parties prenantes de l'OMPI. En acceptant sa nomination pour un deuxième mandat, M. Gurry a évoqué les opportunités qui se présentent pour l'OMPI et les défis auxquels elle doit faire face pour rester au premier plan et faire progresser la propriété intellectuelle au niveau mondial. Il est essentiel que les membres continuent d'agir collectivement afin de saisir ces opportunités et de relever ces défis. La délégation de l'Australie estime qu'il est essentiel de mettre en place un système international de propriété intellectuelle efficace et équilibré et considère que par de nombreux aspects, la vision de M. Gurry soutient et renforce un tel système. En particulier, nous nous félicitons que M. Gurry profite de l'impulsion donnée par l'adoption du Traité de Beijing et du Traité de Marrakech pour promouvoir le rôle de l'OMPI en matière d'établissement de normes. Nous nous félicitons également que M. Gurry ait décidé de mettre l'accent sur la croissance et d'améliorer la couverture géographique et l'accessibilité des systèmes d'enregistrement international. La vision de M. Gurry pour les six prochaines années donne aux créateurs et aux innovateurs les certitudes et la clarté dont ils ont besoin dans une économie mondialisée et axée sur le savoir. La délégation de l'Australie attend avec intérêt de poursuivre ses travaux sous la conduite de M. Gurry, afin que l'OMPI puisse continuer de jouer un rôle primordial dans le renforcement du système de propriété intellectuelle et qu'elle puisse ainsi contribuer à la créativité, à l'innovation et à la prospérité dans le monde. Je réitère mes félicitations à M. Gurry."

30. La délégation de la Suisse a fait la déclaration suivante :

"Madame la Présidente, sur votre demande expresse et à mon corps défendant je renoncerai à vous remercier ainsi que M. l'Ambassadeur Fodé Seck, et je passe directement à l'expression de mon grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour féliciter le Directeur général très chaleureusement pour sa réélection à la tête de cette Organisation, et de profiter de l'occasion pour relever vos grandes qualités, Monsieur le Directeur général, qui ont indéniablement contribué au succès de l'OMPI pendant votre premier mandat, et cela sur différents fronts. Je ne vais en citer que quelques-uns : l'excellente gestion de l'Organisation d'un point de vue financier et budgétaire accompagnée d'un renforcement des unions d'enregistrement, ce qui a clairement permis à l'OMPI de traverser la crise financière de ces dernières années avec succès. Les diverses réformes aussi au sein du Secrétariat, notamment la conclusion du Programme de réalignement stratégique, et enfin le succès sur le plan normatif que constitue la conclusion des traités de Beijing en 2012 et de Marrakech en 2013. Cela dit, de grands défis se posent à cette Organisation pour les années à venir et les efforts conjoints de son Directeur général, de son personnel, mais aussi et surtout de nous tous les États

membres seront nécessaires afin que l'OMPI puisse continuer à y faire face avec succès. C'est sur la résolution de ces défis que nous tenons désormais à nous concentrer et à investir notre énergie. La mondialisation de l'économie et des échanges commerciaux, l'accélération des développements technologiques, les questions de développement durable, tous ces éléments exigent des réponses toujours plus pressantes de notre part, à tous, dans les diverses instances où nous siégeons et la propriété intellectuelle est très clairement une composante de ces questions. L'OMPI se doit donc de continuer à venir apporter sa contribution technique à ces débats mondiaux dans son domaine de compétence et de rester ainsi le centre de compétences mondial pour les questions liées à la propriété intellectuelle suivant sa vocation première. Sur le plan opérationnel, il conviendra de poursuivre les efforts visant à ajouter de la valeur aux systèmes internationaux d'enregistrement en les rendant encore plus performants et en augmentant leur couverture mondiale pour répondre aux besoins croissants des utilisateurs et du public en général. À ce titre, nous ne pouvons que nous réjouir de l'aboutissement prochain des travaux sur la réforme de Lisbonne et des nouvelles adhésions au sein des systèmes de Madrid et de La Haye, sans oublier les efforts pour augmenter l'efficacité et la qualité des services du PCT. Ce sont en effet ces systèmes d'enregistrement, à commencer par le PCT, qui ont fait – et qui continuent à faire – la force et le succès de l'OMPI et qui financent l'essentiel de ses activités. Sur le plan normatif, de grands chantiers sont en cours et ils méritent toute notre attention pour qu'ils débouchent enfin sur des solutions utiles pour les diverses parties prenantes. Sans vouloir être exhaustif, je mentionnerai les travaux sur la révision de Lisbonne, le nouveau traité sur le droit du design, les travaux de l'IGC et la radiodiffusion et les autres questions à l'agenda du droit d'auteur. Ce dernier secteur, avec le développement de l'Internet, est clairement appelé à retenir notre attention ces prochaines années, et il convient que l'OMPI apporte sa contribution sur les questions liées au marché numérique mondial. Sur le plan organisationnel et structurel, nous ne pouvons que souscrire au besoin de continuer à consolider et à améliorer encore les résultats des réformes au sein du Secrétariat. Dans ce cadre, il conviendra de porter ces prochaines années une attention toute particulière aux forces vives de cette Organisation que constitue l'ensemble de son personnel – et cela à tous les niveaux –, pour qu'il se sente faire plus que jamais partie des objectifs et des résultats de l'Organisation par un bon système de valorisation et de promotion de ses compétences, de son expérience et du travail fourni. Pour atteindre ces objectifs avec succès, et tout en relevant l'effort collectif que cela va impliquer, tant de la part du Secrétariat que de la part des États membres, notre délégation ne peut que se réjouir de vous avoir encore au gouvernail de cette Organisation, Monsieur le Directeur général, et de pouvoir continuer à compter à l'avenir sur un personnel compétent et dévoué à cette Organisation. Monsieur le Directeur général, au nom de la Suisse, je puis vous assurer que vous pouvez compter sur tout notre appui pour mener à bien votre tâche au cours de votre second mandat pour lequel nous formons nos meilleurs vœux. Je vous remercie.”

31. La délégation de la Hongrie a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. La Hongrie souhaite également s'associer aux autres délégations en félicitant M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général de l'OMPI. Durant son premier mandat et durant le processus de sélection, M. Francis Gurry a clairement démontré qu'il était capable de prendre en considération l'ensemble des points de vue exprimés par les membres de toutes les régions. Cette aptitude à créer le consensus au sein de l'Organisation, associée à ses connaissances approfondies et à son expérience dans tous les domaines de la propriété intellectuelle, sont un formidable atout pour l'avenir. Comme tous les autres membres qui se sont exprimés, Madame la Présidente, nous vous sommes également profondément et sincèrement reconnaissants, ainsi qu'au président du Comité de coordination, pour la façon dont vous avez dirigé et géré efficacement le processus d'élection. En ce qui concerne les six prochaines années pour cette Organisation, la Hongrie appuie les objectifs visés par M. Francis Gurry durant son actuel mandat et son futur mandat. Nous

sommes intimement convaincus que le développement continu des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, à savoir le PCT, l'Union de Madrid, l'Union de La Haye et enfin le système de Lisbonne, et les questions inscrites au programme d'établissement de normes, ainsi que le renforcement des réformes institutionnelles, demeurent des sujets essentiels pour l'Organisation. Nous sommes également confiants que les excellents liens de coopération que l'office de la propriété intellectuelle de la Hongrie et l'OMPI entretiennent déjà dans différents domaines seront davantage renforcés durant la prochaine période. Madame la Présidente, nous sommes convaincus que M. Francis Gurry possède tous les atouts pour atteindre les objectifs fixés et souhaitons réaffirmer notre engagement et notre soutien à cet égard. Merci Madame la Présidente”.

32. La délégation de l'Allemagne a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Permettez-moi de saisir cette occasion pour m'adresser directement à notre ancien et nouveau Directeur général. M. Gurry, permettez-moi de vous exprimer, au nom de mon gouvernement et en mon nom propre, nos félicitations pour votre réélection au poste de directeur général ainsi que tous nos vœux de succès pour votre nouveau mandat. En tant qu'organisation chargée de la propriété intellectuelle, l'OMPI revêt une importance cruciale pour l'Allemagne, qui est l'un des principaux utilisateurs de ses services mondiaux. M. Gurry, vous avez souligné dans votre discours combien il importe d'avoir une vision partagée de la propriété intellectuelle. Ayant travaillé au sein de différents organes de l'OMPI et avec de nombreux collègues ici présents ces deux dernières années, je dois dire que je ne peux qu'approuver. Vous pouvez donc compter sur le soutien sans réserve de ma délégation et de son équipe locale à Genève en faveur de l'utilisation d'un système normatif équilibré et efficace pour promouvoir l'innovation, le développement et la créativité au niveau mondial ainsi que le développement social et économique dans tous les États membres. Merci et bonne chance.”

33. La délégation du Brésil a fait la déclaration suivante :

“Madame la Présidente, je souhaiterais m'adresser directement au Directeur général, M. Francis Gurry. Monsieur le Directeur général, au nom du Gouvernement du Brésil, je souhaiterais vous féliciter pour votre réélection. Le Brésil est convaincu que, durant les prochaines six années de votre mandat, l'OMPI va bénéficier de vos compétences et de votre expérience dans la direction des travaux relatifs aux questions importantes qui figurent au programme de cette Organisation. Cette conviction repose non seulement sur une reconnaissance de vos aptitudes personnelles, mais également sur une analyse objective des résultats obtenus durant votre premier mandat. Nous souhaitons souligner notamment votre engagement personnel dans les négociations qui ont abouti à l'adoption du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées. Dès le départ, cette question a été une priorité pour mon pays, c'est pourquoi je me dois de saluer votre détermination en ce qui concerne la conclusion de ce traité. De même, le Brésil salue votre volonté d'aller de l'avant dans les travaux sur les questions intéressant les pays en développement, notamment en ce qui concerne les négociations en cours au sein du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC). Les efforts que vous avez déployés pour assurer l'intégration des 45 recommandations du Plan d'action pour le développement méritent également d'être soulignés. Les travaux concernant la mise en œuvre de ces recommandations ont également été menés sous votre direction. Ces questions présentent une importance majeure en termes de développement économique pour de nombreux pays, et le Brésil souhaite réaffirmer sa volonté de travailler de manière constructive à la recherche d'un consensus au sein de l'OMPI qui permette de continuer à promouvoir et à mettre en

œuvre le système de propriété intellectuelle tout en conciliant les intérêts des différents États membres. Félicitations une fois de plus pour votre réélection. Merci.”

34. La délégation du Saint-Siège a fait la déclaration suivante :

“Madame la Présidente, la délégation du Saint-Siège s’associe aux intervenants précédents pour vous féliciter, ainsi que le président du Comité de coordination et, surtout, le Directeur général Francis Gurry pour sa réélection. Le Saint-Siège espère que cette Organisation continuera d’être dirigée dans la bonne direction. Il est disposé à apporter sa contribution. De nombreuses régions du monde connaissent aujourd’hui des changements importants et, même si ce résultat a été obtenu au moyen de stratégies différentes, il reste marqué par des difficultés persistantes. Chacune de ces régions prend aujourd’hui sa place parmi les puissances destinées à jouer un rôle clé dans l’avenir. Les progrès économiques et technologiques sont en eux-mêmes insuffisants. Le développement doit couvrir tous les domaines. Le simple fait d’émerger d’une situation économique défavorisée ne résout pas les questions complexes liées à la promotion de l’être humain. Il ne s’agit pas des pays qui sont à la tête du progrès, ni de ceux qui sont déjà économiquement développés, ni même de ceux qui sont encore pauvres. Tous ces pays peuvent non seulement connaître toutes les formes d’exploitation existantes mais également subir des conséquences négatives en cas de croissance inégale. Le Saint-Siège reconnaît le rôle joué par le système de protection de la propriété intellectuelle dans la promotion des œuvres littéraires, scientifiques et artistiques et, en général, de l’activité inventive pour le bien de tous. Cela étant, il souligne aussi les dimensions éthiques et sociales d’une manière unique qui implique l’interaction entre les personnes. Trop souvent, comme l’a fait observer Jean-Paul II, les fruits du progrès scientifique, au lieu d’être mis au service de la communauté tout entière, sont distribués de telle manière que des inégalités injustes sont en fait accentuées, voire deviennent permanentes. Le Saint-Siège suit constamment cette question dans d’autres instances et il existe une hypothèque sociale sur l’ensemble de la propriété privée, y compris la propriété intellectuelle et les savoirs. Le traité historique visant à faciliter l’accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées qui a été signé l’an dernier à Marrakech montre que la loi seule ne devrait pas placer des limites excessives à ce qui est essentiel pour l’éducation et la lutte contre la faim, la maladie et la pauvreté. Les indicateurs mondiaux de propriété intellectuelle pour 2013 montrent que, durant le mandat actuel du Directeur général, le PCT, le système de Madrid et le système de La Haye ont obtenu d’excellents résultats et que la répartition des dépôts de demandes de titres de propriété intellectuelle varie selon les groupes de revenus. Pour la période qui s’étend de 2007 à 2012, les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels ont vu l’activité en matière de dépôt passer de pays à revenu élevé à des pays à revenu moyen. Cela étant, la majorité des demandes de brevet sont déposées auprès d’offices de propriété intellectuelle de pays à haut revenu (64%), tandis que les pays à plus bas revenu comptent ensemble pour environ 3,2% de l’activité en matière de brevets dans le monde entier. Notre défi pour les prochaines années est de traduire dans les faits notre objectif d’un système de propriété intellectuelle accessible, efficace et avantageux pour tous. L’homme a une imagination pleine de ressources et il est capable de trouver des solutions aux problèmes auxquels se heurte la famille humaine. Tous les pays apportent des contributions uniques qui sont issues de leurs traditions économiques, sociales, culturelles et spirituelles. Mettre nos talents au service du bien commun nous aidera à faire face aux difficultés actuelles et futures. Parmi les divers sujets de préoccupation importants que l’Organisation est appelée à examiner figurent certaines questions nouvelles qui intéressent particulièrement cette délégation : parvenir à un accord sur le texte d’un instrument juridique international qui garantira la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et des expressions du folklore; faire progresser les négociations sur le traité et la protection des organismes de radiodiffusion, compte tenu des progrès technologiques rapides et, surtout, la ratification

du Traité de Marrakech. En conclusion, Madame la Présidente, permettez-moi de renouveler les félicitations du Saint-Siège au Directeur général pour sa réélection et de réaffirmer notre volonté de collaborer avec lui et le Secrétariat durant ce nouveau mandat. Je vous remercie, Madame la Présidente.”

35. La délégation de la Pologne a fait la déclaration suivante :

“Ma délégation souscrit à la position du coordonnateur du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes et soutient le rapport établi par le Comité de coordination de l'OMPI le 7 mars 2014. Nous souhaiterions exprimer notre satisfaction à l'égard de la procédure d'élection. Nous appuyons la nomination de M. Francis Gurry au poste de directeur général de l'OMPI pour un deuxième mandat et lui faisons part de nos chaleureuses félicitations à cette occasion. Nous sommes convaincus que les remarquables qualités professionnelles et diplomatiques de M. Gurry, ainsi que sa grande expérience, ses compétences et son savoir seront déterminants pour permettre à l'OMPI de consolider sa position sur la scène internationale et contribuer à faire mieux connaître les questions de propriété intellectuelle. Nous sommes persuadés que sous la direction de M. Gurry, l'OMPI continuera à stimuler l'activité créative, à promouvoir la protection de la propriété intellectuelle dans le monde entier et à relever les défis en matière de transparence, de reddition des comptes et de bonne gestion. C'est un vrai privilège et un réel plaisir pour nous que de continuer à travailler avec M. Gurry pendant les années à venir. Nous lui exprimons notre plein soutien dans ses initiatives futures et nous engageons à faire de notre mieux pour maintenir et renforcer la gouvernance et la relation entre l'OMPI et la République de Pologne. Je vous remercie Madame la Présidente.”

36. La délégation du Nigéria a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Ma délégation souhaite féliciter le Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa réélection et affirmer qu'elle continuera de collaborer avec lui durant son deuxième mandat. Nous saluons les résultats obtenus et les défis relevés durant son premier mandat. Nous sommes conscients également que ce n'est pas une tâche facile de diriger une Organisation aussi dynamique. Nous nous alignons sur la déclaration faite par le Kenya au nom du groupe des pays africains et, malgré la lourde tâche qui attend le Directeur général, demandons instamment qu'un programme de travail plus équilibré soit défini, que l'architecture mondiale de la propriété intellectuelle soit plus équilibrée, que la représentation géographique soit plus équitable et juste au sein de l'Organisation, y compris en ce qui concerne l'Équipe de haute direction, et qu'il y ait plus d'investissement stratégique en Afrique, continent qui demeure une ressource importante largement inexploitée. Ma délégation considère ce dernier point comme un gage de réussite pour l'OMPI. Une fois de plus, nous réaffirmons notre soutien et attendons avec intérêt de travailler avec vous. Merci.”

37. La délégation d'El Salvador a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Au nom du Gouvernement d'El Salvador, nous vous remercions pour le professionnalisme et l'aisance avec lesquels vous vous êtes acquittée de vos fonctions au cours de ce processus délicat. Nos remerciements vont aussi au président du Comité de coordination pour ses efforts. Il serait extrêmement injuste de la part de ma délégation de ne pas adresser notre reconnaissance particulière, au nom du Gouvernement salvadorien, aux autres candidats à ce poste pour leur comportement exemplaire au cours de ce processus, à savoir Messieurs les Ambassadeurs Jüri Seilenthal et Alfredo Suescum et le vice-directeur général actuel de l'Organisation, M. Geoffrey Onyema. Nous appuyons la déclaration faite par la délégation de l'Uruguay au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et nous nous associons aux félicitations adressées au Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa réélection. Nous serons aussi attentifs au processus de consultations et d'appel à candidatures que

le Directeur général lancera en temps utile pour la constitution de son Équipe de haute direction qui, ainsi qu'il a indiqué ce matin, devra tenir compte de la nécessité d'assurer une représentation équilibrée entre les régions et entre les sexes au même titre que des aptitudes et compétences nécessaires. Nous tenons également à nous associer à la vision esquissée ce matin par le Directeur général, M. Gurry, concernant les défis qui nous attendent et souhaitons souligner que l'action menée par cette organisation doit reposer sur l'intégration des principes du développement dans chacune des activités que nous mettons en œuvre en vue d'améliorer le bien-être de nos populations. El Salvador renouvelle les assurances de sa confiance dans cette organisation, non seulement en sa qualité d'institution administrant les traités en matière de propriété intellectuelle que nous connaissons tous mais également en tant qu'organisation chargée de veiller à mettre la propriété intellectuelle au service du bien commun des nations et des populations compte tenu de leur niveau de développement. Nous ne pouvons que souhaiter plein succès au Directeur général pour son nouveau mandat et l'assurer de l'appui sans réserve de la délégation d'El Salvador pour relever ce nouveau défi. Je vous remercie de votre attention."

38. La délégation de la Lettonie a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. Au nom de la République de Lettonie, nous souhaitons faire part de notre satisfaction concernant la transparence de la procédure de sélection. Nous félicitons sincèrement M. Francis Gurry pour sa nomination en vue d'un nouveau mandat au poste de directeur général de l'OMPI et pour sa volonté de diriger nos travaux dans les années à venir. Nous sommes convaincus que la longue expérience de M. Gurry à l'OMPI et sa connaissance approfondie du système de la propriété intellectuelle lui permettront de relever avec succès les défis qui attendent l'OMPI à court et à long termes. Ainsi que l'a déclaré récemment M. Gurry lui-même, le monde de la propriété intellectuelle est un monde plein de défis, mais qui offre également de nombreuses opportunités. Nous ne doutons pas que, sous sa direction, ces opportunités seront saisies, les inévitables difficultés surmontées et la position de l'OMPI renforcée. Tout cela n'est possible qu'avec l'engagement de tous les États membres, et nous ferons de notre mieux pour réaliser ces objectifs. Merci Madame la Présidente."

39. La délégation des États-Unis d'Amérique a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. La délégation des États-Unis d'Amérique souscrit à la déclaration faite par la délégation du Japon au nom du groupe B et félicite le Directeur général. L'OMPI est une instance internationale de premier plan qui assure la promotion des intérêts économiques au niveau mondial, y compris des nôtres. Nous attendons avec intérêt de travailler avec toutes les personnes présentes dans cette salle pour garantir que l'OMPI reste forte et tournée vers l'avenir. Madame la Présidente, la délégation des États-Unis d'Amérique adhère sans réserve aux principes de transparence et de reddition de comptes au sein de toutes les organisations internationales. À cet égard, nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec le Directeur général, le Secrétariat et nos États membres pour veiller à la bonne gouvernance au sein l'Organisation, notamment du point de vue de ses mécanismes de supervision. Nous attendons avec intérêt le début de cette collaboration et y accordons une priorité immédiate. Merci Madame la Présidente."

40. La délégation de la Thaïlande a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. Ma délégation souhaite s'associer aux autres délégations qui ont appuyé sans réserve la nomination de M. Francis Gurry au poste de directeur général de l'OMPI pour un deuxième mandat, conformément à la décision prise par consensus par le Comité de coordination. La Thaïlande ne saurait trop insister sur le rôle essentiel que jouent les travaux de l'OMPI dans le développement économique et

social des États membres. Des progrès importants ont été réalisés sous la direction du Directeur général au cours de ces six dernières années en termes de traités et d'activités de service, notamment avec la conclusion des traités de Beijing et de Marrakech. En ce qui concerne l'avenir, l'OMPI a encore beaucoup à faire en particulier pour assurer le partage équitable des bénéfices découlant de la protection de la propriété intellectuelle et pour intégrer pleinement une approche axée sur le développement dans les normes de propriété intellectuelle et les activités de l'OMPI. Nous sommes convaincus que, compte tenu de son solide palmarès et de ses aptitudes avérées à diriger et à gérer, le Directeur général saura travailler en étroite collaboration avec les États membres pour permettre à l'Organisation d'atteindre encore plus de résultats. Par votre intermédiaire, Madame la Présidente, nous souhaiterions ainsi féliciter le Directeur général et exprimer à nouveau notre soutien et notre engagement à son égard et à l'égard de l'Organisation. Merci”.

41. La délégation du Congo a fait la déclaration suivante :

“Madame la Présidente, ma délégation se réjouit de vous voir présider les présentes assises. Ces assemblées se déroulent deux mois après la réélection du Directeur général les 6 et 7 mars 2014 et se focalisent sur la confirmation de cette désignation suivie d'un point de caractère normatif. La confirmation de M. Francis Gurry en qualité de directeur général pour un nouveau mandat intervient dans un contexte général marqué en 2012 et 2013 par l'adoption des Traités de Beijing et de Marrakech et la poursuite des processus normatifs des autres projets de négociation au cours de l'année 2014. Tout en félicitant le Directeur général au nom de Son Excellence l'Ambassadeur représentant permanent de la République du Congo, je lui souhaite plein succès dans l'exécution de ce deuxième mandat. Je vous remercie.”

42. La délégation du Canada a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Il me fait plaisir de prendre la parole au nom du Canada pour féliciter M. Gurry à l'occasion de sa réélection au poste de directeur général de notre Organisation. Le Canada accorde une importance de premier plan à la saine gestion et la bonne gouvernance des agences spécialisées des Nations Unies. À ce titre, nous souhaitons donc souligner le parachèvement, en 2013, du Programme de réorientation stratégique. En effet, les principes et objectifs et les bonnes pratiques qui ont sous-tendu le programme doivent demeurer fermement ancrés dans le fonctionnement de notre Organisation et nous espérons pouvoir continuer à compter sur M. Gurry pour qu'il s'en assure. Nous encourageons par ailleurs l'OMPI à toujours s'inspirer des meilleures pratiques d'autres agences spécialisées des Nations Unies dans une optique d'amélioration continue de ses pratiques de gestion. Une saine gestion axée, sur les résultats et appuyée par l'établissement de rapports clairs, et une bonne gouvernance sont les clés mêmes de la prestation du mandat de notre Organisation, d'où l'importance de s'y concentrer. Nous souhaitons également, comme l'a fait le Japon au nom du groupe B, souligner le rôle central de l'OMPI en tant que fournisseur de services aux utilisateurs du système de propriété intellectuelle, qui comptent pour plus de 90% des revenus de notre Organisation. Le Canada appuie les initiatives comme le forum de l'OMPI qui rapproche les réalités des utilisateurs du système de propriété des travaux de nos comités, et nous espérons que de telles activités se poursuivent sous la gouverne de M. Gurry. Madame la Présidente, nous souhaitons adresser à nouveau toutes nos félicitations à M. Gurry, et l'assurer de l'appui et de la collaboration continus du Canada à son endroit, et envers l'OMPI et ses importants travaux.”

43. La délégation du Guatemala a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Ma délégation se félicite de vous voir présider la présente session et vous prie de bien vouloir excuser l'absence de l'ambassadeur Eduardo Sperisen qui, pour des raisons d'agenda, ne peut se rendre à Genève. Ma

délégation s'associe à la déclaration initiale faite par le GRULAC et félicite M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle. Nous réaffirmons notre volonté de poursuivre les travaux en vue de la réalisation des buts et objectifs fixés pour les six prochaines années. Conscients du dynamisme et du rôle moteur qui ont été les siens au cours du précédent mandat, nous espérons que cette nouvelle étape se déroulera dans la même perspective, avec un renforcement de la communication, de la représentation géographique et de la transparence dans tous les projets à venir. Nous apprécions à leur juste valeur les activités normatives de l'OMPI s'agissant d'établir des instances de négociation au niveau multilatéral en vue de la création et de la mise en œuvre d'instruments juridiques pour répondre aux préoccupations et satisfaire les besoins des États au regard des nouveaux enjeux dans ce domaine. C'est pourquoi la délégation du Guatemala attend avec intérêt la poursuite des délibérations qui auront lieu pendant ce nouveau mandat, en y contribuant de manière constructive en vue de parvenir à des accords concrets bénéficiant à des millions de personnes qui font confiance au système de la propriété intellectuelle. Enfin, veuillez agréer tous nos vœux pour ce nouveau mandat. Je vous remercie."

44. La délégation de l'Angola a fait la déclaration suivante :

"Madame la Présidente, la République d'Angola souscrit les déclarations faites par le Kenya au nom du groupe des pays africains, par le Bénin au nom du groupe des pays les moins avancés et profite de cette occasion pour adresser ses vives félicitations à Son Excellence, M. Francis Gurry, pour son second mandat au poste de directeur général de l'OMPI. Monsieur le Directeur général, votre réélection à la tête de l'OMPI n'est pour nous pas un simple fait du hasard, bien au contraire, une manifestation authentique de la confiance déposée en votre personne et de la part des États membres de cette Organisation. La délégation de la République d'Angola demeure convaincue que vous saurez placer votre savoir et toute votre expérience accumulée au profit de l'Organisation à la recherche du consensus, quelquefois très difficile, entre États membres pour des questions complexes et divergentes, alors que notre monde tend à se globaliser davantage. Monsieur le Directeur général, l'Angola considère que le traitement de la masse intellectuelle qui, à notre avis, constitue un des éléments primaires et indispensables pour le renforcement des capacités qui font défaut dans la plupart de nos pays doit mériter une attention particulière au sein de cette Organisation, étant un partenaire incontournable pour la coopération vers le développement. Nous soutiendrons vos actions que vous proposez mener durant votre second mandat en faveur des États membres tout en étant persuadés que les mêmes actions aideront nos pays respectifs à trouver leur place au concert des Nations. Je vous remercie."

45. La délégation du Pakistan a fait la déclaration suivante :

"Je vous remercie, Madame la Présidente. Nous nous joignons aux autres délégations pour féliciter le Directeur général pour sa réélection. L'OMPI a déjà accompli de grandes choses au cours des dernières années et nous espérons la voir en accomplir d'autres au cours des prochaines années, notamment dans le domaine de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement et du renforcement des capacités. Nous espérons également qu'une répartition géographique plus équitable sera instaurée au sein du Secrétariat. Nous souhaitons au Directeur général succès et réussite dans ses réalisations futures et nous attendons avec intérêt de travailler avec lui. Je vous remercie, Madame la Présidente."

46. La délégation de l'Argentine a fait la déclaration suivante :

"Merci, Madame la Présidente. L'Argentine souhaite faire part de sa satisfaction concernant le processus d'élection et de nomination qui vient de s'achever et exprimer

ses remerciements à toutes les personnes qui y ont contribué, notamment la présidente de l'Assemblée générale et le président du Comité de coordination. Elle adresse également ses sincères félicitations à M. Francis Gurry pour sa réélection. L'Argentine apprécie beaucoup les réalisations qu'il a accomplies au cours de son premier mandat et a de grandes attentes s'agissant des activités futures qui seront menées en collaboration avec l'OMPI. Elle attend de continuer à travailler avec M. Gurry pour promouvoir un système international de propriété intellectuelle équilibré et favorable au développement économique, social et culturel. Je vous remercie."

47. La délégation de la Côte d'Ivoire a fait la déclaration suivante :

"Madame la Présidente, la Côte d'Ivoire souscrit à la déclaration faite par le Kenya au nom du groupe africain. Dans cette perspective, elle se félicite de la nomination, pour un second mandat, de M. Francis Gurry, en qualité de directeur général de notre Organisation commune pour la période 2014-2020. À cette occasion la Côte d'Ivoire voudrait rendre un hommage mérité au nouveau Directeur général pour sa clairvoyance et ses immenses qualités professionnelles. Elle réitère, à cet égard, son soutien et sa disponibilité dans l'accomplissement de ses fonctions et la poursuite des défis auxquels se trouve confrontée la propriété intellectuelle, notamment l'instauration d'un système international de propriété intellectuelle équilibré et accessible à tous les pays. Madame la Présidente, ma délégation voudrait témoigner toute sa reconnaissance à M. Francis Gurry pour la coopération exemplaire dont la Côte d'Ivoire a bénéficié sous son premier mandat. Elle espère que le second mandat sera encore plus fécond. Merci Madame la Présidente."

48. La délégation de Sri Lanka a fait la déclaration suivante :

"Madame la Présidente, Sri Lanka souhaite s'aligner une nouvelle fois sur les déclarations faites par le groupe des pays d'Asie et le groupe du Plan d'action pour le développement et féliciter M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général de l'OMPI. Nous tenons à exprimer notre satisfaction quant à l'excellent travail accompli par l'équipe de direction ces dernières années. Nous lui souhaitons plein succès dans son deuxième mandat de directeur général et nous espérons que, sous sa conduite, l'OMPI continuera d'obtenir des résultats importants pour les pays en développement et pour les acteurs du système de la propriété intellectuelle dans son ensemble. Sri Lanka est conscient des succès enregistrés par l'OMPI l'année dernière, notamment avec la conclusion du Traité de Marrakech à la suite du Traité de Beijing. Nous accueillons également avec satisfaction les mesures majeures prises par le Directeur général et son équipe pour assurer l'intégration du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI. Nous sommes encouragés par les concepts novateurs mis en œuvre par l'OMPI, tels que WIPO Re:Search et WIPO Green, qui bénéficient à de nombreux pays en développement. Nous attachons une grande importance aux travaux menés par le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) et aux efforts qu'il déploie afin d'établir des instruments juridiques internationaux assurant la protection nécessaire aux ressources humaines et naturelles et qui pourraient apporter des avantages immenses aux populations du tiers-monde. Nous nous félicitons particulièrement de la visite effectuée par M. Gurry à Sri Lanka en novembre 2013, au cours de laquelle il a ouvert un nouveau chapitre de l'histoire de la propriété intellectuelle dans notre pays. Afin de renforcer la coopération entre Sri Lanka et l'OMPI, un plan d'action en 10 points a été proposé et rendu opérationnel. Enfin, permettez-moi de réitérer les remerciements de ma délégation au Secrétariat et d'assurer l'OMPI de notre pleine et entière coopération. Merci Madame la Présidente."

49. La délégation de la Grèce a fait la déclaration suivante :

“Nous tenons tout d’abord à vous présenter, M. Francis Gurry, nos sincères félicitations pour votre réélection. J’aimerais également saisir cette occasion pour vous féliciter des efforts inlassables que vous avez déployés pour avancer dans la réalisation des objectifs de l’Organisation. À l’été 2012, le Traité de Beijing a mis fin à la situation précaire des artistes interprètes ou exécutants dans l’industrie audiovisuelle. L’année suivante, le Traité de Marrakech a été conclu pour répondre aux besoins des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés s’agissant de leur accès aux livres et aux autres textes imprimés, ce qui fait de ce traité un document unique et de grande envergure. Dans la même veine, laissez-moi souligner les avantages qui découleraient de l’harmonisation et de la simplification des formalités en matière d’enregistrement des dessins ou modèles, pour tous les utilisateurs, dans le cadre d’un traité sur le droit des dessins et modèles. Je saisis cette occasion pour appuyer la déclaration faite par la délégation du Japon au nom du groupe B. Monsieur le Directeur général, nous pensons que les enjeux de la propriété intellectuelle sont d’autant plus importants que nous nous trouvons dans un contexte de mondialisation et de numérisation. Nous sommes donc convaincus que grâce à votre sage orientation, cette Organisation parviendra à maintenir un système mondial de propriété intellectuelle efficace et équilibré pour répondre à quatre grands défis : a) la demande accrue de protection de la propriété intellectuelle; b) l’importance accrue de la valeur ajoutée issue de la propriété intellectuelle; c) l’inclusion et le fait de s’assurer que personne n’est laissé de côté dans un environnement en perpétuel mouvement au cœur duquel se trouve la propriété intellectuelle; et d) la neutralité qu’il est nécessaire d’instaurer pour que toutes les opinions puissent être entendues et tous les besoins pris en considération. Grâce à votre excellente perception de la nécessité d’une démocratisation du savoir, d’une part, et des exigences concrètes du marché, d’autre part, vous avez réussi à gérer avec compétence et succès l’Organisation pendant les six dernières années et nous sommes convaincus que vous continuerez de le faire au cours des années à venir. Pour conclure Monsieur le Directeur général, je vous souhaite le plein succès dans vos fonctions et vos initiatives futures. Je vous remercie.”

50. La délégation du Maroc a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente, permettez-moi tout d’abord de vous transmettre les excuses de mon ambassadeur qui n’a pas pu être parmi nous ce matin pour prononcer cette déclaration en raison de son engagement dans une autre réunion qu’il préside en ce moment au Conseil des droits de l’homme. Madame la Présidente, la délégation du Royaume du Maroc voudrait se joindre à la déclaration faite par le Kenya au nom du groupe africain. À mon tour, je saisis cette occasion pour réitérer les plus vives félicitations de la délégation du Royaume du Maroc à M. Francis Gurry pour sa brillante réélection au poste de directeur général de l’OMPI et pour le large soutien des États membres qu’il a reçu. Cette réélection est certainement le fruit des efforts et l’expression de la sagesse et du savoir-faire de M. Gurry qu’il n’a jamais ménagé à mettre au service de l’OMPI et de ses États membres lors de son premier mandat. Nous sommes convaincus que son charisme personnel allié à une parfaite connaissance de l’OMPI, sa riche expérience professionnelle et ses compétences intellectuelles seront ses meilleurs atouts pour affronter tous les défis à venir, à court, moyen et long terme. Il convient d’exprimer à cette occasion la confiance que mon pays a placée en la personne de M. Gurry pour promouvoir le système international de la propriété intellectuelle en lui souhaitant un meilleur accomplissement de son prochain mandat. Pour conclure, Madame la Présidente, je voudrais inviter tous les États membres de l’OMPI à déployer tous leurs efforts afin de faciliter au mieux la lourde tâche du Directeur général dans ce second mandat et de rendre effectif et dynamique le fonctionnement de l’OMPI dans tous ces secteurs. Je vous remercie.”

51. La délégation du Pérou a fait la déclaration suivante :

“Merci, Madame la Présidente. Bonjour. Monsieur le Directeur général, permettez-moi de vous transmettre les félicitations du Pérou concernant votre réélection pour un second mandat et de vous faire part de notre engagement à continuer de soutenir de manière constructive les efforts déployés pour faire partie d’une organisation qui promeut le renforcement de la propriété intellectuelle, le transfert de technologie, l’innovation et la répartition géographique équitable en son sein. En ce qui concerne le programme futur d’établissement de normes, nous avons confiance dans les capacités de direction que vous avez démontrées à Beijing et au Maroc et, à cet égard, nous saluons votre engagement en faveur de l’achèvement des négociations menées dans le cadre de l’IGC, car il est essentiel pour le Pérou de disposer d’un instrument contraignant pour la protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions du folklore. En conclusion, nous appuyons la déclaration faite par l’Uruguay en qualité de coordonnateur du GRULAC et nous souhaiter exprimer de nouveau au Directeur général nos vœux de succès pour ce second mandat. Merci, Madame la Présidente.”

52. La délégation du Viet Nam a fait la déclaration suivante :

“Madame l’Ambassadrice, je peux vous assurer que j’ai bien entendu vos paroles pleines de sagesse et que je vais m’abstenir de saluer votre clairvoyance, votre direction compétente et votre charisme indéniable qui, je le pense, sont et demeureront des atouts majeurs, notamment dans le cadre des réunions bilatérales. Au nom de la délégation du Viet Nam, je souhaiterais adresser nos plus sincères félicitations à M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général de l’OMPI. Nous apprécions particulièrement les résultats remarquables obtenus par l’OMPI ces dernières années sous la direction exceptionnelle de M. Francis Gurry, notamment dans le domaine de l’établissement de normes internationales. Nous sommes fermement convaincus que sa grande expérience, ses compétences reconnues et son engagement permettront à l’OMPI d’obtenir de nouveaux résultats dans tous les domaines d’activité de l’Organisation, notamment en ce qui concerne l’intégration et la mise en œuvre des recommandations du Plan d’action pour le développement qui, je le pense, contribueront directement au développement solide, équitable et durable de l’innovation, de la créativité et de la propriété intellectuelle dans le monde, et permettront de faire face efficacement aux défis auxquels l’Organisation est confrontée. Nous confirmons notre appui sans réserve au Directeur général et notre engagement constructif dans le cadre de toutes les activités de l’OMPI. Nous attendons avec intérêt de renforcer la collaboration entre le Viet Nam, et l’ANASE en général, et l’OMPI. Merci”.

53. La délégation du Chili a fait la déclaration suivante :

“Merci, Madame la Présidente. Nous souhaitons souscrire aux félicitations qui ont été adressées à M. Francis Gurry pour sa réélection. Durant son premier mandat, il a amélioré les procédures au sein de l’Organisation, accru la transparence, élevé le niveau et la stature de l’OMPI dans le système multilatéral et, surtout, sorti l’Organisation de son aridité législative. Deux traités qui auront un impact positif et direct sur la vie quotidienne des déficients visuels et la vie professionnelle des acteurs et artistes du monde entier ont été adoptés. Nous avons pu en tirer des enseignements qui nous permettront dans l’avenir de continuer de développer les activités d’établissement de normes de l’OMPI, d’une manière équilibrée et en veillant à ce que les intérêts de toutes les personnes concernées soient représentés. La propriété intellectuelle continuera d’être au premier rang des débats internationaux en raison des progrès rapides de la technologie et de la capacité de création illimitée de l’homme. De plus, nous estimons que la propriété intellectuelle devrait être un instrument stratégique au service des pays en développement. Nous considérons qu’il est possible de faire de la propriété intellectuelle

l'un des principaux instruments du développement afin que les pays en développement puissent trouver leur place dans les chaînes globales de valeur. Toutes les études internationales indiquent que l'Amérique latine ne prend toujours pas cette réalité en considération et reste à l'écart de cette évolution mondiale. Nous attendons que l'OMPI renforce ses activités dans la région Amérique latine car il s'agit d'une opportunité que nous ne pouvons pas laisser passer. C'est pourquoi nous appuyons la vision d'avenir que M. Gurry nous a dévoilée aujourd'hui pour les six prochaines années et attendons que l'OMPI renforce ses activités d'assistance technique dans la région Amérique latine. Nous souscrivons à la déclaration du GRULAC et réitérons nos félicitations. Je vous remercie."

54. La délégation du Cambodge a fait la déclaration suivante :

"Je vous remercie, Madame la Présidente. Le Cambodge s'associe aux déclarations faites par le Bénin au nom des PMA et par le Bangladesh au nom du groupe des pays asiatiques. Ma délégation se joint aux autres pour adresser ses sincères félicitations à M. Francis Gurry pour sa réélection pour un deuxième mandat du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2020. Nous avons totalement confiance dans sa capacité à diriger l'OMPI de façon à obtenir de meilleurs résultats et à développer davantage l'innovation et la propriété intellectuelle dans le cadre des activités de programme de l'Organisation. Nous encourageons le Directeur général à continuer d'appuyer les PMA, en particulier dans le cadre d'une assistance technique bien organisée et d'un renforcement des capacités, qui sont essentiels pour les aider à acquérir les savoirs novateurs en matière de développement de la propriété intellectuelle susceptibles de constituer des instruments fondamentaux pour leur développement technologique et économique à long terme. En conclusion, Madame la Présidente, le Cambodge reste fermement résolu à collaborer étroitement avec le Directeur général et l'ensemble des États membres. Ma délégation souhaite plein succès à l'Assemblée générale. Je vous remercie."

55. La délégation du Paraguay a fait la déclaration suivante :

"Je vous remercie Madame la Présidente. Monsieur le Directeur général, le Paraguay fait sienne la déclaration du GRULAC et souhaite s'associer aux différentes délégations qui vous ont félicité pour votre réélection. Monsieur le Directeur général, nous prenons note de vos constats, que nous partageons, notamment en ce qui concerne le programme d'établissement de normes et la représentation régionale au sein du Secrétariat de l'OMPI. De même, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance pour l'appui et la coopération permanente du Secrétariat de l'OMPI. Enfin, nous réitérons l'engagement du Paraguay à œuvrer en faveur du développement économique, social et culturel moyennant un système de propriété intellectuelle efficace et équilibré. Merci beaucoup."

56. La délégation de la Jordanie a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. Au nom de la Jordanie, permettez-moi de m'associer aux orateurs précédents pour féliciter M. Francis Gurry pour sa réélection à un deuxième mandat. Nous nous alignons également sur la déclaration faite par le Bangladesh au nom du groupe des pays d'Asie. Nous ne doutons pas que M. Gurry continuera de mener l'Organisation vers de nouveaux succès et de grandes réalisations. Enchantée de la réélection de M. Gurry pour un deuxième mandat, la Jordanie attend avec impatience de travailler avec lui et l'assure de son soutien sans réserve. Merci Madame la Présidente."

57. La délégation de l'Iraq a fait la déclaration suivante :

“Madame la Présidente. Ma délégation souhaiterait s'associer à d'autres groupes régionaux et États membres pour féliciter M. Francis Gurry pour son nouveau mandat de Directeur général de l'OMPI. Je saisis également cette occasion pour vous féliciter, Madame, en votre qualité de présidente de ces assemblées. En tant que Directeur général de l'OMPI, M. Gurry a montré la voie à suivre pour une gestion transparente de l'Organisation avec les États membres et l'ensemble des parties prenantes. Il a également largement contribué à la conclusion de divers traités. Madame la Présidente, ma délégation est pleinement consciente des nombreux défis que l'OMPI devra relever pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle. À cet égard, je souhaiterais renouveler notre engagement concernant notre pleine coopération avec l'OMPI sous la direction de M. Gurry. En conclusion, permettez-moi d'exprimer ma reconnaissance à M. Gurry pour le travail qu'il a accompli, de lui souhaiter plein succès dans ses efforts et de lui faire part du plein appui et de la coopération de ma délégation.”

58. La délégation de l'Afghanistan a fait la déclaration suivante :

“Madame la Présidente, au nom de la délégation de l'Afghanistan, j'ai le plaisir de féliciter M. Gurry pour sa réélection au poste de directeur général de l'OMPI. Permettez-moi de remercier et de féliciter les dirigeants de l'OMPI, en particulier le Directeur général, pour avoir mis en place les programmes nécessaires de renforcement des capacités qui ont permis de renforcer la coopération avec le Gouvernement de l'Afghanistan sur des questions liées à la propriété intellectuelle. Madame la Présidente, avant notre adhésion à l'OMPI, le droit commercial afghan contenait très peu de dispositions relatives aux droits de propriété intellectuelle. Le Département des marques au sein du Ministère du commerce et de l'industrie était chargé de l'enregistrement des marques en collaboration avec les tribunaux de commerce. Toutefois, la mise en œuvre d'une véritable approche en matière de droits de propriété intellectuelle est une expérience nouvelle pour mon pays. La Constitution garantit les droits des auteurs, des inventeurs et des personnes qui font des découvertes. Ces dispositions ont rendu possible l'adhésion de l'Afghanistan à la Convention instituant l'OMPI en août 2005. En 2007, le Conseil afghan de la propriété intellectuelle a été créé au sein du Ministère du commerce et de l'industrie et réunissait des représentants de divers ministères et organismes. Ces dernières années, l'OMPI a donc organisé de nombreuses activités pour l'Afghanistan, notamment des ateliers, séminaires et visites d'étude pour des fonctionnaires chargés des questions de propriété intellectuelle et des représentants du secteur privé. L'Afghanistan a fait part de son intérêt et se réjouit du renforcement de la coopération avec l'OMPI. Je suis heureux d'annoncer que le Traité de Marrakech, signé par l'Afghanistan au Maroc en juin 2013, sera prochainement conclu. L'Afghanistan soutient la déclaration faite par la délégation du Bangladesh au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique. Enfin, je tiens à féliciter à nouveau M. Francis Gurry pour sa réélection et je saisis cette occasion pour réitérer l'adhésion de l'Afghanistan aux principes de la propriété intellectuelle tout en me réjouissant de la poursuite de l'aide fournie par l'OMPI. Je vous remercie Madame la Présidente.”

59. La délégation de l'Éthiopie a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Cette déclaration aurait dû être lue par mon ambassadeur. Malheureusement, celui-ci n'a pas été en mesure d'assister à cette session en raison d'un engagement lié au deuxième examen périodique universel de l'Éthiopie. Au nom de la délégation de l'Éthiopie, permettez-moi de féliciter chaleureusement M. Francis Gurry pour sa réélection et sa reconduction au poste de directeur général de l'OMPI. Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Kenya au nom du groupe des pays africains. La délégation de l'Éthiopie se félicite du rôle moteur joué par M. Gurry et des réalisations accomplies au cours des six années

écoulées. Nous lui souhaitons plein succès durant son deuxième mandat. Nous l'assurons de la poursuite de notre soutien dans toutes ses activités futures. Merci Madame la Présidente."

60. La délégation de l'Iran (République islamique d') a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. Ma délégation souscrit aux déclarations faites par les délégations du Bangladesh et de l'Égypte respectivement au nom du groupe des pays asiatiques et du groupe du Plan d'action pour le développement. La République islamique d'Iran se joint aux autres délégations pour féliciter chaleureusement M. Francis Gurry pour sa réélection et sa nomination pour un second mandat en qualité de directeur général de l'OMPI. L'OMPI a connu de grands succès au cours des dernières années, notamment avec la conclusion des traités de Beijing et de Marrakech. Nous espérons que les réalisations se poursuivront, en particulier dans le domaine de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement afin d'établir un équilibre dans le système de la propriété intellectuelle. Je vous remercie."

61. La délégation du Népal a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le Bangladesh au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique et du Bénin au nom des PMA. Le Népal tient à féliciter M. Francis Gurry pour sa réélection par l'Assemblée générale au poste de directeur général de l'OMPI, conformément à la décision prise par consensus par le Comité de coordination. Nous saluons la façon dont il a su diriger l'Organisation au cours de ces cinq dernières années et pensons que sa réélection à ce poste est un signe de reconnaissance pour son engagement et sa clairvoyance. Nous attendons avec intérêt de continuer à travailler de façon constructive avec lui dans les années à venir. Je vous remercie".

62. La délégation du Royaume-Uni a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. Le Royaume-Uni souhaite s'associer aux voix qui se sont exprimées pour féliciter M. Francis Gurry pour sa réélection. Nous avons en lui un Directeur général doté d'une vision forte pour l'Organisation et nous tenons en particulier à souligner son bon bilan en matière de réforme institutionnelle. L'OMPI est désormais une organisation plus efficace et plus transparente. Francis Gurry a instillé ambition et dynamisme au sein de l'OMPI, ainsi qu'en témoigne la conclusion récente des traités de Beijing et de Marrakech. Nous attendons avec intérêt de travailler avec lui à l'avenir, en poursuivant l'œuvre accomplie jusqu'ici. Merci Madame la Présidente."

63. La délégation de l'Oman a fait la déclaration suivante :

"Merci, Madame la Présidente. Ma délégation voudrait féliciter M. Francis Gurry pour sa reconduction pour un deuxième mandat au poste de directeur général de l'OMPI. Nous tenons à l'assurer de notre plein appui aux efforts intenses qu'il déploie à la tête de l'Organisation. À cet égard, nous espérons que l'OMPI continuera de jouer le rôle fondamental qui est le sien en matière de fourniture d'une assistance technique aux fins du développement économique, social et culturel. Les activités dans le domaine du renforcement des institutions et des capacités dans les pays en développement devraient être accrues afin de permettre à ces derniers de mettre en place des systèmes efficaces susceptibles de définir un juste équilibre entre les intérêts des titulaires de droits et ceux du grand public."

64. Le représentant de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. L'ARIPO s'est jointe aux autres délégations pour féliciter M. Francis Gurry à l'occasion de sa réélection pour un deuxième mandat de Directeur général de l'OMPI. L'ARIPO estime qu'avec M. Francis Gurry à la tête de l'Organisation, l'OMPI restera aux avant-postes du système mondial de propriété intellectuelle. Nous partageons l'avis selon lequel la propriété intellectuelle peut être un facteur d'innovation et de créativité et estimons que le travail de l'OMPI est central à la réalisation de cet objectif. L'ARIPO continuera de considérer l'OMPI comme un partenaire stratégique pour le développement du système de la propriété intellectuelle dans ses 18 États membres en Afrique. Grâce à des initiatives communes et concertées, les deux organisations peuvent renforcer l'efficacité de leurs services, dans l'intérêt des États membres qu'elles ont en commun. Nous estimons que le projet KOICA-OMPI-ARIPO sur l'amélioration de l'infrastructure informatique, les cadres proposés pour les indications géographiques et l'adhésion de l'ARIPO au système de La Haye témoignent clairement de cette collaboration. L'ARIPO souhaite plein succès à M. Francis Gurry pour son deuxième mandat. Merci.”

65. Le représentant de l'Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI) a fait la déclaration suivante :

“Merci, Madame la Présidente. L'AIPPI tient à féliciter M. Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général. L'AIPPI se réjouit de continuer à participer activement en qualité d'ONG aux activités de l'OMPI, aux côtés de M. Francis Gurry, à qui elle souhaite plein succès dans son nouveau mandat. Merci, Madame la Présidente.”

66. Le représentant du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente, le CEIPI félicite très chaleureusement Francis Gurry pour sa brillante nomination qui personnellement nous réjouit tout particulièrement. Le CEIPI souhaite vous assurer Monsieur le Directeur général de son soutien sans réserve au cours de votre second mandat. Merci.”

67. Le représentant du Health and Environment Program a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Health and Environment Program tient à féliciter Francis Gurry pour sa réélection au poste de directeur général de l'OMPI et nous nous réjouissons de travailler avec lui pour le développement de la propriété intellectuelle et la protection de la propriété intellectuelle en Afrique. Merci beaucoup.”

68. La présidente a fait la déclaration suivante :

“Au nom du gouvernement de mon pays, la Finlande, et en mon nom personnel, je voudrais aussi féliciter le Directeur général pour sa réélection. J'adresse au Directeur général mes vœux les plus sincères de plein succès au cours de son deuxième mandat.”

69. Le Directeur général a fait la déclaration suivante :

“Merci Madame la Présidente. Permettez-moi très brièvement de renouveler mes remerciements à toutes les délégations pour leur appui à cette décision. J'ai écouté très attentivement toutes vos remarques et vos observations et tous ces éléments qui sont importants pour vous dans la manière dont cette Organisation progresse dans ses travaux. Je vous suis extrêmement reconnaissant pour votre engagement. Je vous remercie de votre présence ici et, une fois encore, j'attends avec impatience de travailler avec vous pendant les années à venir.”

70. La présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI s'est référée au document WO/GA/45/1 et a pris note de la décision de constituer un groupe de travail chargé d'examiner les conditions à fixer par l'Assemblée générale pour la nomination du directeur général désigné, M. Francis Gurry.

71. Revenant sur le point à l'ordre du jour, la présidente a rappelé que l'Assemblée générale avait décidé à sa précédente session de reconduire M. Francis Gurry pour un deuxième mandat et avait également mis sur pied un groupe de travail chargé de faire à l'Assemblée générale des recommandations sur les conditions de la nomination du Directeur général pour un nouveau mandat. Elle a indiqué qu'en sa qualité de présidente du groupe de travail, elle se réjouissait d'informer les délégations que le groupe de travail avait décidé de recommander à l'Assemblée générale les conditions de la nomination du Directeur général pour un nouveau mandat énoncées dans le document WO/GA/45/3. Elle a donc proposé que l'Assemblée générale de l'OMPI donne une suite favorable aux recommandations formulées par le groupe de travail et fixe les conditions énoncées dans le document WO/GA/45/3.

72. L'Assemblée générale a adopté à l'unanimité le rapport du Groupe de travail sur les conditions de la nomination du Directeur général pour un nouveau mandat figurant dans le document WO/GA/45/3.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

EXAMEN DE LA CONVOCATION D'UNE CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION D'UN TRAITE SUR LE DROIT DES DESSINS ET MODELES

73. Voir le rapport de la session de l'Assemblée générale de l'OMPI (document WO/GA/45/4).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DES RAPPORTS

74. Le Secrétariat a pris note des observations formulées par plusieurs délégations afin de les faire figurer dans la version finale des rapports.

75. Le présent rapport général a été adopté à l'unanimité par les assemblées des États membres de l'OMPI, l'Assemblée générale de l'OMPI, l'Assemblée de l'Union de Paris et l'Assemblée de l'Union de Berne, le 9 mai 2014.

76. L'Assemblée générale de l'OMPI a adopté à l'unanimité son rapport le 9 mai 2014.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

CLOTURE DES SESSIONS

77. La délégation de la Chine a fait la déclaration suivante :

“Je vous remercie, Madame la Présidente. Sous votre direction avisée et avec les efforts concertés de tous les États membres, tous les points inscrits à l'ordre du jour ont pu être examinés par les assemblées. La délégation de la Chine souhaiterait vous remercier sincèrement, ainsi que le Secrétariat, pour le travail efficace accompli. Nous sommes heureux de la nomination de M. Gurry au poste de directeur général pour le prochain mandat qui, nous l'espérons, servira de point de départ aux travaux menés par l'OMPI pour entamer une nouvelle phase de développement. Madame la Présidente,

la Chine espère que l'Organisation continuera de faire progresser les travaux au sein de l'IGC afin de parvenir au plus vite à un accord sur les textes juridiques pertinents; que l'Organisation continuera de faciliter la mise en œuvre effective des recommandations du Plan d'action pour le développement, afin que tous les pays en développement et notamment les PMA puissent en tirer des avantages concrets; que l'Organisation veillera à ce que la réforme en cours du système du PCT permette de renforcer l'efficacité du système, de le rendre plus convivial et d'en améliorer la qualité, et qu'elle prendra pleinement en considération les besoins des PME et des micro-entreprises dans ce processus. Parallèlement, l'OMPI devrait améliorer la répartition géographique au sein de ses ressources humaines. Madame la Présidente, la délégation de la Chine est convaincue que, sous la direction de M. Gurry, l'OMPI accomplira des progrès supplémentaires qui contribueront au développement plus avant de la propriété intellectuelle dans le monde. La Chine est disposée à travailler en étroite collaboration avec les États membres et le Secrétariat aux fins de la réalisation de ces objectifs."

78. Le Directeur général a fait la déclaration suivante :

"Merci Madame la Présidente. Je remercie toutes les délégations. Bonjour à tous. Je pense que nous sommes tous un peu fatigués en cette heure tardive du vendredi soir. Permettez-moi de vous remercier à nouveau pour la confiance que vous m'avez témoignée en me nommant pour un second mandat. Je regrette que nous ne soyons pas parvenus à un consensus sur la question du traité sur le droit des dessins et modèles, mais j'ai écouté très attentivement toutes les déclarations des groupes et des délégations à cet égard et j'espère sincèrement que nous parviendrons à donner suite à ces déclarations et à la bonne volonté exprimée dans ces déclarations pour aller de l'avant sur ce point de l'ordre du jour en septembre de cette année. Permettez-moi, Madame la Présidente, de vous remercier pour vos efforts sans relâche pour parvenir à un consensus sur cette question et pour la manière exemplaire dont vous avez géré les débats. Je remercie également toutes les délégations pour leur coopération. Permettez-moi aussi de remercier les interprètes pour leur excellent travail, ainsi que tous mes collègues, et en particulier le secrétaire, M. Naresh Prasad, pour la qualité des préparatifs et du déroulement des assemblées. Je vous remercie de votre attention."

79. La présidente a fait la déclaration suivante :

"Je vous remercie pour ces aimables paroles à mon égard et à l'égard de vos collègues du Secrétariat. En effet, je souhaiterais aussi, en mon nom, remercier les interprètes pour leur aide et leurs efforts durant ces deux jours. Bien entendu, avant de conclure, je tiens à vous féliciter, M. le Directeur général, pour votre réélection. Je vous souhaite le meilleur durant votre second mandat et j'espère que nous parviendrons à faire avancer les choses aux prochaines assemblées, comme vous l'avez dit. Je souhaiterais également, en mon nom, remercier M. Prasad et son équipe pour leur aide. Merci beaucoup pour vos efforts inlassables et d'avoir toujours répondu présent. Par ces mots, je déclare maintenant close la cinquante-troisième série de réunions des assemblées et autres organes des États membres de l'OMPI. Je souhaite à tous les délégués un bon retour et espère les revoir en septembre. Je vous remercie de votre attention."

80. La présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI a prononcé la clôture de la cinquante-troisième série de réunions des assemblées et autres organes des États membres de l'OMPI.

[L'annexe suit]

INDEX DES INTERVENTIONS DES DÉLÉGATIONS D'ÉTATS, DE GROUPES RÉGIONAUX
ET DE REPRÉSENTANTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES
INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES

(Les numéros renvoient aux paragraphes du document)

Délégations d'États :

Afghanistan : 58; Allemagne : 32; Angola : 44; Argentine : 46; Australie : 29;
Bangladesh : 15¹; Bélarus : 19²; Bénin : 23³; Brésil : 33; Cambodge : 54; Canada : 42; Chili :
53; Chine : 21, 77; Congo : 41; Côte d'Ivoire : 47; Égypte : 22⁴; El Salvador : 37; États-Unis
d'Amérique : 39; Éthiopie : 59; Finlande : 68; Grèce : 49; Guatemala : 43; Hongrie : 31;
Inde : 27; Iran (République islamique d') : 60; Iraq : 57; Italie : 28; Japon : 16⁵; Jordanie : 56;
Kenya : 20⁶; Lettonie : 38; Libéria : 25; Maroc : 50; Mexique : 26; Népal : 61; Niger : 24;
Nigéria : 36; Oman : 63; Pakistan : 45; Paraguay : 55; Pérou : 51; Pologne : 35; République
de Corée : 13; République tchèque : 18⁷; Royaume-Uni : 62; Saint-Siège : 34; Sri Lanka : 48;
Suisse : 30; Thaïlande : 40; Uruguay : 17⁸; Viet Nam : 52.

Organisations internationales intergouvernementales : Organisation régionale africaine de la
propriété intellectuelle (ARIPO) : 64.

Organisations internationales non gouvernementales : Association internationale pour la
protection de la propriété intellectuelle (AIPPI) : 65; Centre d'études internationales de la
propriété intellectuelle (CEIPI) : 66; Health and Environment Program (HEP) : 67.

[Fin de l'annexe et du document]

¹ Au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique.
² Au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale.
³ Au nom du groupe des pays les moins avancés (PMA).
⁴ Au nom du groupe du Plan d'action pour le développement.
⁵ Au nom du groupe B.
⁶ Au nom du groupe des pays africains.
⁷ Au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes.
⁸ Au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC).